



SNGC-CGT

## ***CHORUS : DANGER PUBLIC, DANGER PRIVE***

La mise en place du logiciel Chorus, qui doit permettre de gérer la facturation de toute la fonction publique, les dépenses, les recettes et la Comptabilité de l'Etat connaît bien des ratés depuis 3 ans...

Chacun des syndicats CGT concernés directement vit cette affaire de manière différente. Si « STERIA » était avec ACCENTURE le « constructeur du logiciel au départ », il est désormais uni à CAPGEMINI dans le cadre de la gestion de Chorus.

Coté Public, nous avons dénoncé l'opacité des décisions, la désorganisation des services induite et le risque de privatisation de domaines que certains idéologues libéraux pourraient considérer comme non essentiels.

A la CGT cela fait quelques mois que nous voulons dépasser le corporatisme, parce que ce sont les personnels du privé comme du public qui sont maltraités dans ce dossier et nous le montrerons dans un prochain texte commun.

Aujourd'hui, nous sommes venus dire, que nous travaillons ensemble, sur le dossier Chorus et que demain nous travaillerons ensemble sur d'autres dossiers, pour démonter les mécanismes à l'œuvre et offrir des perspectives de ripostes aux agressions contre les personnels concernés.

La manne pour les dirigeants de STERIA et de CAPGEMINI est évaluée à 120 millions d'euros sur 6 ans. Autant dire également que les personnels de ces 2 entreprises n'auront aucune retombée en matière d'augmentation salariale.

Nous, représentants du secteur public, nous ne tomberons pas dans le piège de la stigmatisation des salariés de STERIA ou de CAPGEMINI. Nous savons que d'autres étapes vont suivre et qu'après la privatisation, nous assisterons à la délocalisation... C'est le projet qu'il faut combattre, pas les salariés enfermés dans la mécanique infernale.

### **CHORUS:**

Chorus est un projet qui doit permettre à l'ensemble des ministères de disposer d'un logiciel commun de facturation. Le système choisi permet de faire saisir la facture de départ au plus près du terrain et d'ordonner son règlement de plus en plus loin du terrain.

Aujourd'hui à la Justice, nous sommes sur un projet de 9 plates-formes, demain il n'en restera peut-être plus qu'une. Avant, chaque direction gérait ses dépenses au plan départemental, ou régional, des emplois disparaissent. Aujourd'hui, c'est plus de 40% des effectifs administratifs qui sont poussés vers la sorite.

## Quelle est la logique ?

L'Etat veut faire des économies, des sociétés tentent de lui vendre qu'il doit se recentrer sur son « cœur de métier » et abandonner petit à petit toute la gestion périphérique (paye, facturation, maintenance, formation, immobilier, informatique ou RH). Au final, si l'on en croit ce qui s'est passé au Canada, pour un moins bon service, le coût est de 20% supérieur.

En France, ce qui s'est passé pour l'eau, le gaz, l'électricité ou le téléphone montre que nous sommes dans la même perspective, le pire c'est que si l'on veut ramener ces services dans le public, nous aurons perdu le savoir-faire.

Pour les mêmes raisons, l'Etat a déjà mis en œuvre la privatisation de l'immobilier au travers des Partenariats Publics-Privés (PPP) qui sont des cadeaux à Bouygues ou à Eiffage: Par exemple, ils louent à l'Etat pendant 30 ans des prisons pour un prix très supérieur à celui d'un investissement normal... Ce sont les contribuables qui paieront. Au passage l'entretien, la restauration sont privatisés. Ajouté au manque de personnel et à l'entassement des privés de liberté, le milieu carcéral devient un lieu de crimes et de suicides.

Le mécanisme en place ne laisse guère d'espoir. Dans un premier temps, l'entreprise extérieure apprend le fonctionnement, dans un deuxième temps elle se substitue et dans un troisième temps pour garantir les profits elle délocalise. Il nous faut déjà affirmer, que comme dans le bâtiment, la sous-traitance en série devient le lot quotidien des Sociétés de Service d'Ingénierie Informatique (SSII) : c'est-à-dire que l'informaticien qui se présente sous label CAPGEMINI est peut être son 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> sous-traitant, ce qui ne garantit nullement un suivi sérieux d'un tel dossier.

Le déclenchement de l'engrenage vers l'externalisation n'est pas sans conséquences sur les conditions de travail, des salariés du public comme du privé. C'est aussi la mise en place de méthodes de production, de management entraînant une intensification du travail.

Avec Chorus, nous en sommes encore au premier round, la création d'une plate-forme de services et de suivi (situé dans les locaux de STERIA à Coulommiers près de Toulouse) est un signe: il s'agit de finaliser le programme en rassemblant l'intelligence en un seul lieu, ensuite viendra le temps du transfert, puis de la délocalisation. L'Etat ne gardera qu'un service de contrôle de gestion...

A terme, ce n'est pas un simple transfert du public vers le privé qui va s'opérer, le risque c'est la délocalisation complétée du processus. Rien n'empêche une facture numérique d'être traitée en Tunisie, en Pologne ou en Inde... **Il faut donc analyser ce processus comme un moyen de faire toujours moins cher...**

Pour la CGT, cette logique pose la question de la politique numérique dans nos sociétés. Refuser le numérique est aussi intelligent que défendre la ligne Maginot en 1940...

Mais, parce que les salariés du Public et du Privé font confiance à la CGT pour défendre l'emploi et les conditions de travail, nous avons décidé d'unir nos forces et de travailler ensemble à l'information de tous les salariés...

# **Publics-Privés rassemblés, nous pouvons gagner !**